



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Fonctionnement

Question écrite n° 49932

### Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, si le rapport Mauger a bien été déposé et si le Parlement peut dès maintenant en avoir connaissance.

### Texte de la réponse

Reponse. - La mission, confiée à Pierre Mauger sur le réseau éducatif dans les zones d'habitat dispersé, par le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, n'a pas donné lieu à la rédaction d'un rapport. La production d'un document comportant des recommandations nationales aurait été contraire à la nécessité de trouver des solutions adaptées aux particularités locales. La réflexion et l'action sont donc confiées aux acteurs locaux aidés, s'ils le souhaitent, par le chargé de mission qui a été très sollicité. Il est prévu de réunir, dans un document en cours de rédaction, les exemples divers de réalisations concrètes et significatives montrant qu'il existe de multiples solutions et mettant en lumière les résultats obtenus, tant sur le plan pédagogique que sur celui de l'équilibre du territoire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bayard Henri](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49932

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale et culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 novembre 1991, page 4588